

Fiche de données de sécurité selon RPD (SIMDUT 2015), Annexe 1

Date d'impression : 07/25/2018

Numéro de version 11

Révision: 07/25/2018

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: DPD No. 1 Rapid**
- **Code du produit:**
00511311, 511310BT, 4511310BT, 511311BT, 4511311BT, 511312BT, 4511312BT, 511521BT, 511522BT, 00511319BT, 511314BT, 511520BT
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 800 579 7421 (anglais, français)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Le produit n'est pas classifié comme dangereux selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Éléments d'étiquetage**
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description :** Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.
- **Composants contribuant aux dangers:**
Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1 RTECS: GE 7350000	acide citrique	⚠ Irritation oculaire - catégorie 2A, H319	5-10% w/w
--	----------------	--	-----------

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Indications générales :** Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min). Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**
irritation
En cas d'ingestion en grande quantité:

Fiche de données de sécurité

selon RPD (SIMDUT 2015), Annexe 1

Date d'impression : 07/25/2018

Numéro de version 11

Révision: 07/25/2018

Nom du produit: DPD No. 1 Rapid

(suite de la page 1)

Soif
 état maladif
 vomissement
 douleurs abdominales
 diarrhée
 malaise général
 troubles cardio-vasculaires

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Oxydes de soufre (SOx)

Azote oxydes (NOx)

Phosphore oxydes (PxOx)

Oxyde de dipotassium

Oxyde de sodium

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

· **Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

· **Conseil pour les non-secouristes:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter la formation de poussière

· **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8

· **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir par moyen mécanique.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manutention et stockage

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

· **Conseils pour une manipulation sans danger :** Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

· **Mesures d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.

· **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

(suite page 3)

CAF

Fiche de données de sécurité

selon RPD (SIMDUT 2015), Annexe 1

Date d'impression : 07/25/2018

Numéro de version 11

Révision: 07/25/2018

Nom du produit: DPD No. 1 Rapid

(suite de la page 2)

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
 - Protéger contre les effets de la lumière
 - Stocker à sec
 - Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
 - **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
 - Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
 - **Mesures d'ordre technique:**
 - Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
 - Voir point 7.
 - **Équipement de protection individuel :**
 - **Protection respiratoire :**
 - En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
 - **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre P1
 - **Protection des mains :**
 - Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
 - Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
 - **Matériau des gants**
 - caoutchouc nitrile
 - Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,11$ mm
 - **Temps de pénétration du matériau des gants**
 - Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)
 - Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - **Protection des yeux :**
 - Lunettes de protection
 - en cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière
 - **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.
 - **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale :** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
-

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

Forme / État physique : Tablettes
Couleur : blanc

· **Odeur :** inodore
 · **Seuil olfactif:** Non applicable.

· **valeur du pH (11,25 g/l) à 20°C (68°F):** 6,2

· **Point de fusion/point de congélation :** Non déterminé
 · **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :** Non déterminé

· **Point d'éclair :** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gaz) :** Ce produit n'est pas inflammable.

· **Température de décomposition :** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives :** Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :**
 inférieure : Non applicable.

(suite page 4)

CAF

Fiche de données de sécurité

selon RPD (SIMDUT 2015), Annexe 1

Date d'impression : 07/25/2018

Numéro de version 11

Révision: 07/25/2018

Nom du produit: DPD No. 1 Rapid

(suite de la page 3)

supérieure :	Non applicable.
· Propriétés comburantes:	Non
· Pression de vapeur :	Non applicable.
· Densité :	Non déterminé.
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non applicable.
· Taux d'évaporation :	Non applicable.
· Solubilité(s): l'eau :	soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non applicable.
· Viscosité :	Non applicable.
· Teneur en solvants : solvants organiques	0,0 %
Teneur en substances solides :	100,0 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Solution aqueuse réagit avec les métaux
L'acide citrique: Incompatible avec les bases, les oxydants forts, les amines. Le contact avec les nitrates de métaux peuvent être explosives. Attaque l'aluminium, le cuivre, le zinc und leurs alliages, lorsqu'il est mouillé.
Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation
Réaction aux ammoniac (NH₃).
- **Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)
- **Matières incompatibles:**
métaux
aluminium
- **Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 77-92-9 acide citrique		
Oral	LD50	3000 mg/kg (rat) (IUCLID)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (rat) (limit test: there were no deaths)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Informations sur les composants :**
CAS 6283-63-2: Le DPD peut causer des allergies dermales.
L'acide citrique: Une seule goutte de 2% ou 5% en solution dans l'eau provoque une irritation faible ou nulle. Une solution de 0,5% est maintenue en contact avec les yeux provoque des lésions tissulaires irréversibles de la cornée.
Acide citrique causé une légère irritation lorsque 500 mg a été testé sur peau de lapin dans un essai de 24 heures. (CHEMINFO, Centre canadien d'hygiène et de sécurité)

CAS: 77-92-9 acide citrique		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : fortes irritation)

- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

CAF

Fiche de données de sécurité

selon RPD (SIMDUT 2015), Annexe 1

Date d'impression : 07/25/2018

Numéro de version 11

Révision: 07/25/2018

Nom du produit: DPD No. 1 Rapid

(suite de la page 4)

Informations sur les composants :

CAS 6283-63-2 (DPD): Sensibilisation possible chez les personnes prédisposées.

CAS: 77-92-9 acide citrique

Sensibilisation | OECD 406 | (cobaye : négatif) (EPA OPP 81-6: Guinea pig maximisation test)

Cancérogènes catégorie
IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)
CAS: 999-99-9 | un ou plusieurs ingrédients
groupe 3 : pas classable quant à sa cancérogénicité chez l'humain
NTP (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

Other information: Voir chapitre 8/15

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Les indications suivantes concernent au mélange :
Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants :
CAS: 77-92-9 acide citrique

OECD 471 | (négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test)

Indications toxicologiques complémentaires :

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Données écologiques

Toxicité
Toxicité aquatique :
CAS: 77-92-9 acide citrique
EC50 ~120 mg/l (Daphnia magna) (72 h)
(IUCLID)EC5 485 mg/l (Entosiphon sulcatum) (72h)
(MERCK)LC50 440-760 mg/l/96h (Leuciscus idus)
(IUCLID)
Toxicité sur les bactéries:

sulfate toxique > 2,5 g/l

CAS: 77-92-9 acide citrique

EC5 >10000 mg/l (Pseudomonas putida) (16h (Lit.))

Autres indications :
Toxique chez les poissons:
sulfate > 7 g/l
Persistance et dégradabilité
CAS: 77-92-9 acide citrique

OECD 301 B | 97 % / 28 d (facilement biodégradable) (CO2 Evolution Test)

OECD 302 B | 98 % / 2 d (facilement éliminé de l'eau) (Zahn-Wellens / EMPA Test)

Potentiel de bioaccumulation
Pow = coefficient de partage octanol/eau
log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.
CAS: 77-92-9 acide citrique

log Pow -1,72 (.) (OECD 117, 20°C)

(suite page 6)

CAF

Fiche de données de sécurité

selon RPD (SIMDUT 2015), Annexe 1

Date d'impression : 07/25/2018

Numéro de version 11

Révision: 07/25/2018

Nom du produit: **DPD No. 1 Rapid**

(suite de la page 5)

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres effets néfastes**
Les composés du phosphore et/ou de l'azote peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux de naturelles.
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	
· Class	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

*15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):**
Tous les ingrédients restants sont répertoriés.
CAS 6283-63-2 énumérés ci-après CAS 6065-27-6 sulfate de 4-amino-N,N-diéthylaniline
- **Liste intérieure des substances (LIS)**
CAS no 6283-63-2 et CAS 6065-27-6 ne sont pas énumérés, mais la CAS 6065-27-6 1,4-benzènediamine, N1, N1-diéthyl-, sulfate (1:?) est listé sur le Liste extérieure des substances (LES).
- **Indications sur les restrictions de travail :** non nécessaire
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 7)

CAF

Fiche de données de sécurité

selon RPD (SIMDUT 2015), Annexe 1

Date d'impression : 07/25/2018

Numéro de version 11

Révision: 07/25/2018

Nom du produit: DPD No. 1 Rapid

(suite de la page 6)

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 07/25/2018 / 10**

· **Acronymes et abréviations:**

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development
 STOT: specific target organ toxicity
 SE: single exposure
 RE: repeated exposure
 EC50: half maximal effective concentration
 IC50: half maximal inhibitory concentration
 NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration
 ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 •A1 - Confirmed human carcinogen
 •A2 - Suspected human carcinogen
 •A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans
 •A4 - Not classifiable as a human carcinogen
 •A5 - Not suspected as a human carcinogen
 IARC - International Agency for Research on Cancer
 •Group 1 - Carcinogenic to humans
 •Group 2A - Probably carcinogenic to humans
 •Group 2B - Possibly carcinogenic to humans
 •Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans
 •Group 4 - Probably not carcinogenic to humans
 NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services
 •Group K - Known to be Human Carcinogens
 •Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

· **Sources.**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence. IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CAF